

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Place aux jeunes...



Michel Bodin et Jean-Paul Lanquette : le conseiller national et le président sortant ont devisé gaiement.

sion de missions entre plusieurs architectes. Quant aux signatures de complaisance, la présidente exprima clairement le cap actuel : elles sont aujourd'hui dans le collimateur ! « *Certains jeunes architectes se laissent piéger par ces pratiques, en croyant qu'elles sont anodines : il faut leur faire comprendre que ce n'est pas le cas et qu'elles peuvent être lourdes de conséquences.* »

Étudiants ou salariés ?

Quant à l'enseignement, il fut d'abord traité sous l'angle de la formation continue ; la présidente et Benoît Bavouset se réjouissent de l'évolution du pôle de formation continue qui associe la DRAC, l'école et l'Ordre –

En prélude au "Gala des galériens" qui, le 24 février dernier, réunissait au Sémaphore de Cébazat une bonne part des architectes d'Auvergne, plus de cinquante d'entre eux assistaient à l'assemblée générale de l'Ordre régional, doublement présidée... En effet Jean-Paul Lanquette, président démissionnaire, ouvrit la réunion, puis sa "successeuse" Sylvie Soulas prit le relais, illustrant ainsi la façon dont s'est opéré entre eux le passage de témoin (voir ci-contre). Ils étaient entourés à la tribune par Claude Berger et Georges Varillon, respectivement vice-président et trésorier du Conseil régional de l'Ordre des architectes (CROA), rejoints plus tard par Paul Leandri, directeur de l'École d'architecture de Clermont-Ferrand (EACF), Benoît Bavouset, secrétaire général pour les affaires patrimoniales à la DRAC Auvergne,

ORDRE DES ARCHITECTES AUVERGNE

Paul Leandri, directeur de l'EACF, a évoqué "l'avancée considérable de la reconnaissance universitaire des diplômés".



représentant le directeur régional des Affaires culturelles, et Michel Bodin, membre du Conseil national de l'Ordre des architectes (CNOA). On notait également la présence des conseillers d'État Bernard de Froment, consultant juridique du CNOA, et André Guihal, président de la Chambre nationale de discipline des architectes, qui intervinrent à plusieurs reprises sur des points juridiques.

Le traditionnel bilan annuel faisait apparaître une croissance assez forte du tableau, avec 556 inscrits à la fin 2005. Autres chiffres : 13 sociétés inscrites, 11 radiations, 2 cessations d'activité, 3 changements de région, 4 transferts, une radiation et, à leur demande, 2 radiations de sociétés, 22 honorariats et un décès (Claude Chavarot, voir *Auvergne Architectures* n°36). L'année a connu 21 litiges (dont un seul entre architectes), et l'Ordre a été convié à participer à 20 jurys de concours, soit une baisse sensible (41 en 2004).

Les deux heures très denses de cette assemblée furent en bonne part consacrées à deux thèmes, concernant en priorité les jeunes ou futurs architectes : la déontologie et l'enseignement. La première est inscrite au rang des grands travaux en cours du CNOA, en vue d'un "dépoussiérage" du code de déontologie permettant de le réactualiser en lui donnant tout l'écho qu'il mérite, et le CROA va participer activement à ce travail. Outre le devoir de conseil au client et l'obligation d'assurance, chacun doit bien connaître ses droits et devoirs en matière de succes-

Vingt-trois nouveaux architectes ont prêté serment lors de cette journée d'assemblée.

Toutes les photos de l'assemblée générale sont visibles sur le site de l'Ordre www.archi-auvergne.org

le CAUE a également été sollicité. Un pôle « *pas si en retard que ça* », avec déjà deux actions à son actif (1), et même suffisamment avancé pour susciter l'intérêt du ministère (qui prendra en charge 3 des 5 actions prévues pour 2006 (2), surtout dans la perspective d'une dimension interrégionale avec le Limousin. Quant aux thématiques abordées, toutes peuvent être étudiées, notamment celles qui sont issues des "18/20" organisés par Christian Caignol, qui lance un appel au peuple : « *Faites remonter vos idées et vos attentes !* »

Un autre aspect de ce débat, c'est évidemment la réforme de l'enseignement supérieur. Si les choses se passent (relativement) bien en région, grâce aux CROA, Sylvie Soulas soulignait la tension régnant au niveau national, « *avec ceux qui ont mis en place ce monstre !* » Paul Leandri insista sur l'avancée considérable de la reconnaissance des diplômés par l'université, et sur son engagement personnel à ce que « *les choses soient claires pour nos étudiants* ». Force est de constater néanmoins que le "contrat de professionnalisation" envisagé pour cadrer juridiquement le statut des étudiants en stage de dernière année reste entièrement à définir : étudiants, salariés, un peu les deux... ? Plusieurs professionnels exprimèrent fortement leur réticence à signer des contrats contestables, ou leur crainte « *d'une recentralisation effroyable* » de la formation, au détriment des départements les plus isolés. La présidente lança un appel aux volontaires pour participer à la commission ad hoc qui aura, semble-t-il, fort à faire d'ici l'arrivée de 60 futurs architectes à pied d'œuvre, en septembre 2006...

1 - Programmées sur deux fois 2 jours chacune, elles ont porté sur les thèmes "Conciliation-concertation : comment communiquer avec les maîtres d'ouvrage" et "Dynamiques territoriales et développement durable".

2 - Sont déjà prévues : au 1^{er} semestre, "Construire en espace protégé", programmée à Aurillac ; au 2^e, "Art et architecture". L'objectif est d'associer le plus possible les donateurs d'ordre à ce type de formations, qui peuvent accueillir en moyenne 15 professionnels et 5 étudiants.